

Comité Syndical du 17 juillet 2006

Objet : Ouverture de plis

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 mai et le 20 juin 2006.

Le 18 mai, l'ouverture des plis portait sur deux lots :

- lot n°1 étude d'opération programmée d'amélioration de l'habitat de revitalisation rurale
- lot n°2 étude de réalisation d'un cahier de prescriptions architecturales

La commission d'appel d'offres a retenu les offres du Pact Habitat

- lot n°1 pour un montant de 40600 € HT
- lot n°2 pour un montant de 19645 € HT

Le 20 juin, l'ouverture des plis portait sur trois opérations :

Opération 1 : conception et réalisation d'éditions patrimoniales

La commission a retenu l'offre de l'agence Contrepoint pour un montant de 42 854,21 € HT

Opération 2 : étude écopatrimoine

La commission a retenu l'offre du cabinet SADL pour un montant de 43 550 € HT

Opération 3 : schéma des TIC

La commission a retenu l'offre du cabinet COGITIS pour un montant de 20 750 € HT

Monsieur le Président demande à l'Assemblée d'entériner ces décisions et de bien vouloir l'autoriser à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical entérine ces décisions et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Béziers, le 17 juillet 2006.

Le Président,

Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 31 Juillet 2006
